

## ASSEMBLEE GENERALE 2020

### PRESENTATION SAISON MOTO 2021

Espérons que la saison 2021 puisse nous apporter quelques satisfactions et surtout qu'elle nous fasse oublier l'an « foiré » 2020. Nous ne cherchons pas à gagner de l'argent mais plus simplement à équilibrer nos comptes après avoir tenté, malgré tout, d'apporter un petit plus à nos pilotes méritants.

Comme le Président André DIVIES vient de vous l'écrire dans son rapport, la suppression d'épreuves contribue à la perte de quelques membres aussi, nous passons pour la 1<sup>ère</sup> fois en dessous de la barre des 500 licenciés.

Compte tenu des règles édictées par la FFM, le nombre de licenciés par Club étant nivelé, il n'est plus nécessaire de s'évertuer à enregistrer de nouveaux adhérents, si ce n'est pour satisfaire notre ego.

Notre calendrier d'épreuves a quelque peu changé par rapport à l'an dernier :

Ainsi le **calendrier FFM 2021** est le suivant :

- Championnat de France SUPERBIKE      *les 24 et 25 avril*
  - Fan Zone «Grand Prix de France Moto»      *les 15 et 16 mai*
  - Coupes de France PROMOSPORT      *les 26 et 27 juin*
  - Les Journées COYOTE      *les 07 et 08 août*
  - Les Journées DUCATI      *les 14 et 15 août*
- (pour faire la fête avec les Nogaroliens)*

A tout ceci s'ajoutent, comme à l'accoutumée, les **critériums cyclistes** (dont les dates sont encore à finaliser) puisque, somme toute, ce sont aussi des 2 roues.

Espérons que ces dates nous permettent d'équilibrer le budget du Promosport et surtout, celui du FSBK.

En 2021, il conviendra encore de maîtriser l'ensemble de nos charges de la même façon qu'en 2020 où nous avons atteint l'équilibre grâce à la réduction des dépenses de publicité et en limitant malheureusement nos participations et aides pilotes, en ne prenant en compte que le palmarès de chacun.

**La Cotisation Club MOTO 2021 : Pas d'augmentation (60 €)**

Cependant, comme en 2020, pour les doubles licenciés (Auto/Moto), les Comités Directeurs des deux clubs ont décidé de répartir entre eux la cotisation la plus forte (70 €) de la manière suivante :

**Club Auto : 40 € - Club Moto : 30 €**

Ainsi, les doubles licenciés sont bien membres des deux clubs, sans être obligés de payer 130 €...

Pour le principe, cette disposition est soumise à votre approbation.

En 2021, la SEMPA essayera d'organiser **12 journées club** moto aux mêmes conditions que 2019.

Et je reste, bien sûr, à votre disposition pour répondre aux questions que vous souhaiteriez me poser ([cbergerot@nogaro-circuit.com](mailto:cbergerot@nogaro-circuit.com))

Je sou mets l'ensemble de cette présentation à votre approbation et vous remercie de votre attention.

*André DIVIES,  
Président.*